

Rapport d'activités 2024 de la Fondation Avenir Madagascar

La Fondation Avenir Madagascar a eu l'occasion de fêter les 25 ans de l'ESSVA en décembre. L'entrée dans la nouvelle année universitaire a marqué le début des festivités.

Un rapport détaillé sur la consommation électrique de l'ESSVA a été construit par la FAM dans le but d'assurer la recherche de fonds pour son nouveau projet. Le chantier sera lancé en début 2025, maintenant que le financement est garanti. Il s'agira de recouvrir une partie des toits de l'ESSVA par des panneaux photovoltaïques pour l'alimentation en électricité de l'université ainsi que la révision du système électrique général.

Vie de la Fondation en 2024

Durant cette année 2024, la Fondation a pu tenir deux assemblées du Conseil, soit le 30 avril à Berne et le 11 décembre à Bienne.

La FAM a été présente cette année au CIP-Solidaire, au marché des Breuleux et dans différentes manifestations de la FICD et de ProMadagascar.

Le bureau s'est réuni par trois fois, en janvier, juin et octobre pour le suivi des projets et la préparation des deux assemblées générales.

En juin, à Antananarivo, le Président et le Vice-Président ont participé à une séance organisée par l'Ambassade de Suisse pour échanger sur l'investissement des ONG suisses à Madagascar.

En novembre et décembre, le Bureau de la FAM, par son Président, son Vice-Président et sa Secrétaire, ont participé à Antsirabe à l'ouverture des festivités du 25^{ème} de l'ESSVA. Ils ont représenté la FAM lors de l'inauguration du nouveau réseau d'eau à l'école Manarintsoa.

Un container de matériel a été envoyé à Madagascar. La FAM en a profité largement pour envoyer du matériel scolaire, informatique et technique pour nos différents projets sur place.

Assemblées générales

Pour sa première assemblée annuelle, en avril, la FAM s'est réunie à Berne. Le rapport annuel du président, Pierre Petignat, a été accepté à l'unanimité des membres présents, de même que le rapport financier, présenté par la secrétaire-caissière, Fabienne Paratte.

Lors de cette AG, la FAM a accueilli Sylvain Plumey et Louis Marchand au sein du Conseil de fondation.

Louis Marchand, par zoom d'Addis-Abeba, en stage à l'Ambassade de Suisse, s'est présenté aux membres présents : il a 24 ans, est étudiant en sciences politiques et s'engagera dans la FAM en fonction de ses disponibilités. Il est célibataire.

Sylvain Plumey, âgé de 45 ans, est directeur d'un bureau d'ingénieurs à Porrentruy. Il est marié et père de trois enfants mineurs.

Tous deux sont chaleureusement remerciés pour leur engagement dans le Conseil de la FAM.

Durant cette même assemblée, le Conseil a accepté les démissions de Rina Wiedmer de Neuenegg et de Carole Varone de Vézenaz. L'une et l'autre ont relevé un manque de temps pour expliquer leur démission. Elles ont toutes deux été remerciées pour leur engagement dans le Conseil de la FAM durant plusieurs années.

Lors de sa seconde séance à Bienne, dans les locaux de la HEP-BEJUNE, nous avons accueilli Denis Cattin, représentant de la FICD.

Le budget 2025, envoyé à tous les membres avant l'AG, a été discuté et approuvé par le Conseil.

Maurane Riesen, nous a rejoint comme nouvelle membre du Conseil de la Fondation. Maurane a 33 ans et vient de La Neuveville, elle est actuellement députée au Grand Conseil bernois et travaille comme épidémiologiste à l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). Elle est mariée et mère d'un enfant. Elle est vivement remerciée par le Conseil.

Rapport financier 2024

Les comptes 2024, tenus par Fabienne Paratte, secrétaire caissière de la Fondation, ont été vérifiés par M. Olivier Godat de la Fiduciaire GNG. Ils seront remis, avec le rapport de l'organe de révision et le présent rapport d'activités à l'Autorité fédérale de surveillance des fondations.

Compte de pertes et profits 2023

Il ressort en particulier du compte d'exploitation que la Fondation a enregistré pour 71'358 fr. 80 de produits, soit 70'331 fr. 80 de dons et 1'027 francs de bénéfice sur nos ventes (épices et artisanat).

Quant aux charges, elle se répartissent principalement entre 56'968 fr. 33 de prestations faites à Madagascar et 3'284 fr. 24 de frais de communication, administratifs ou financiers.

Avec 71'358 fr. 80 de produits et 60'252 fr. 57 de charges, le résultat 2024 se solde par un bénéfice de 11'106 fr. 23. 11'000 francs ayant été attribués à la provision pour contributions statutaires, le résultat final présente un bénéfice de 106 fr. 23.

Bilan au 31.12.2024

Avec des liquidités pour 299'310 fr. 39, des créances pour 8'323 fr. 35 et des actifs de régularisation pour 2 centimes, le total des actifs circulants est de 307'633 fr. 76.

Les actifs immobilisés, investissements à terme et part sociale de la Banque Raiffeisen se montent à 200'200 francs.

Les dettes à court terme sont constituées des créanciers, 45'238 francs et des passifs transitoires, 100'000 francs, correspondant au soutien financier perçu d'avance des fondations Sandoz et Vontobel pour le projet photovoltaïque qui sera réalisé en 2025. Total des dettes à court terme : 145'238 francs.

Le capital est composé du capital de fondation (100'000 francs), de la réserve pour contributions statutaires (261'000 francs) et du bénéfice reporté (1'595 fr. 76), soit au total 362'595 fr. 76.

Total du bilan : Fr. 507'833.76.

Lors l'assemblée générale du 6 mai 2025, les membres du Conseil de Fondation ont approuvés à l'unanimité les comptes 2024, ainsi que le rapport de l'organe de révision et en ont donné décharge à la secrétaire-caissière, Fabienne Paratte, pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2024.

VaoVao

Notre bulletin d'information a été envoyé à nos donateurs par deux fois cette année, un en juin avec pour thème principal les 25 ans de l'ESSVA et le rajeunissement du Conseil de la FAM et l'autre en novembre, avec la présence de représentants de la FAM à la séance de l'Ambassade de Suisse, à côté des nouvelles des projets. Il est envoyé à 1400 adresses, en français et en allemand.

Site internet de la FAM et présence sur les réseaux sociaux

Le site de la FAM est fonctionnel et accessible en français et en allemand, sous www.avenir-madagascar.ch. Il est assuré par Marc Thiébaud.

La Fondation est présente également sur Facebook et Instagram. La présence sur ces réseaux est assurée par Romain Paratte qui est chargé du suivi et de la mise à jour permanente.

Pro Madagascar et FICD

La FAM a, depuis quelques années, adhéré à ces deux organisations et participe régulièrement aux activités proposées. Dans le cadre de Pro Madagascar, Pierre Petignat, président, représente la FAM.

Depuis cet automne, il est le vice-président de la FICD.

Nos projets à Madagascar

ESSVA

En 2024, l'Université est fréquentée par plus de 900 étudiantes et étudiants avec les formations à distance pour les enseignants primaires et le Master en développement durable. L'institution fonctionne bien malgré l'absence prolongée de son directeur de l'enseignement (DE), Jeannot Ranaivo, toujours en congé maladie. Il est remplacé par le recteur Père Edmond qui rencontre chaque semaine les responsables de mentions (RM).

Le DE a repris partiellement la direction et l'organisation du Master en développement durable. Il suit et organise la formation depuis Antananarivo, effectuant de temps à autre le déplacement Antsirabe.

Le CA a nommé le futur recteur en la personne de Nirisoa Mahavoriniaina (appelé Niry). Il participe aux rencontres du rectorat et assiste le recteur, mais ne prend pas encore les choses en main. Il devrait prendre son poste à plein pour la reprise universitaire de 2025. Il vient de terminer son doctorat en sciences de l'éducation à Paris. Un très bon contact a été établi.

Le 25^{ème} anniversaire de l'ESSVA a débuté en fin d'année par une grande fête à laquelle ont participé l'ensemble du Bureau de la FAM. Cela a permis la rencontre avec le nouvel évêque, Monseigneur Pascal, autorité morale de l'ESSVA ainsi que du futur recteur Niry et de Père Eric, remplaçant du responsable du patrimoine, Fidélis.

L'audit organisationnel de l'ESSVA, offert par la FAM pour le 25^{ème} anniversaire, n'a pas encore commencé. Un auditeur doit encore être désigné par l'ESSVA.

Le projet d'ouverture d'une nouvelle filière informatique est prévu pour l'an prochain et, plus tard encore, d'une filière paramédicale. De manière générale, les filières actuelles fonctionnent bien, si ce n'est la filière écotourisme qui ne s'est pas encore relevée de la période COVID.

La FAM, en accord avec le rectorat, lance le nouveau projet photovoltaïque qui sera réalisé en 2025 mais dont les fonds sont d'ores et déjà réunis. Des études de faisabilité et de consommation ont été réalisées durant cette année. Pour suivre les travaux et assurer le maintien des nouvelles installations, un professeur d'électromécanique de l'ESSVA, M. Solofo, a été désigné.

Reforestation

La FAM a dû abandonner son projet sur Antenina car le projet de barrage n'avance pas au niveau de l'état malgache et les autres pépinières ne fonctionnent pas correctement. Il ne reste qu'une pépinière dans la région, à Fisoronana, proche du village de relocalisation d'Antenina.

Une 2^{ème} pépinière est en plein développement à Antsirabe. Un 3^{ème} projet de reforestation pourrait voir le jour à Ampefy, un site plus proche d'Antsirabe et donc plus facile à suivre.

Les plantations sont d'une part du bois de feu, tel que l'eucalyptus mais aussi des essences protégées qui sont préservées. Il y a également du ravintsara utilisé pour les tisanes et qui pourrait permettre la distillation d'huile essentielle dans le futur. Enfin nous plantons désormais des arbres fruitiers.

Actuellement, sur plus d'un million d'arbres plantés, nous estimons qu'il en subsiste environ 80%. Des relevés GPS ont été réalisés mais ils ne sont pas encore cartographiés. Il est prévu de confier ce travail à un étudiant. Le projet est suivi par notre ingénieur agronome, Tahina qui travaille en parallèle sur la sensibilisation et dispense diverses formations sur place.

La FAM a participé financièrement à la construction de la salle communale de Belanitra.

Radio Haja

La situation de la radio Haja est assez bonne et les projets d'agrandissement sont toujours d'actualité. Le site de l'ESSVA a été choisi pour cet agrandissement et les études de faisabilité sont à l'étude.

Les comptes de la radio sont régulièrement communiqués à la FAM qui peut suivre ainsi l'évolution financière de la radio. Père Serge, le directeur, prend plusieurs fois dans l'année, des contacts avec la secrétaire-caissière de la FAM pour exposer les besoins de la radio et envisager la suite du soutien financier de notre ONG.

La réparation d'un émetteur a été faite en 2024 et les comptes transmis à notre secrétaire.

La radio souffre beaucoup des coupures d'électricité ; il a été nécessaire d'installer des batteries pour assurer les émissions durant le délestage et des solutions doivent être trouvées.

Ecole Manarintsoa (Ambohitromby)

Le projet d'alimentation en eau de l'école est terminé. Les financements de la FAM, grâce à des fonds du SEF (Syndicat des Eaux des Franches-Montagnes) et de la FICD, suite à la Fête de la Solidarité à Saint-Imier, ont permis le forage à 36 m de profondeur, l'alimentation électrique de la pompe par des panneaux solaires, la conduite d'eau depuis le forage et la construction d'un château d'eau. Il est à relever la participation des villageois pour le creusage des fouilles pour la conduite d'eau. Un nouveau bâtiment sanitaire, construit par les parents et financé par la FAM a également pu être réalisé.

La FAM soutient l'école pour le fonctionnement par la prise en charge du salaire de la responsable administrative et une partie des salaires des enseignants. Une aide particulière a été assurée par la FAM pour renouveler le matériel de cuisine et refaire le sol en béton de diverses salles de classe.

Une réflexion à plus long terme doit être menée par la FAM quant à son implication financière dans l'école, sachant que cette dernière ne sera pas autonome dans un avenir à moyen terme et que les besoins sont immenses.

Prison

À la demande de Sœur Agnese, des PSE, la rénovation du dispositif des foyers de la cuisine de la prison est acceptée. Le travail sera mené en 2025.

Il n'est pas prévu d'autres investissements cette année dans le cadre de la prison.

Akany

En ce qui concerne Akany, centre pour enfants, la situation est toujours très précaire. Le suivi est toujours assuré par les Petites Sœurs de l'Évangile. Actuellement aucune autre intervention concrète de la FAM n'est prévue.

Conclusion

Les projets de la FAM sur l'Île Rouge se déroulent bien et leurs développements ne manquent pas.

Pour la radio Haja, une aide pour la rénovation des antennes est envisagée de même qu'une construction nouvelle pour le développement de la radio.

L'ESSVA verra, dans un avenir à court terme, ses toits recouverts de panneaux photovoltaïques pour une alimentation électrique autonome et durable. La rénovation récente du système informatique permettra l'ouverture d'une nouvelle filière informatique.

L'alimentation en eau de l'école Manarintsoa permettra, à terme, l'utilisation de l'eau excédentaire par les villageois des alentours de l'école et une maison du gardien pourra être construite sous le château d'eau.

La reforestation reste une priorité de la FAM en diversifiant les lieux de reforestation.

Merci à la secrétaire, Fabienne Paratte et au Vice-Président, Jean-Claude Verdon, pour la rédaction des différents rapports et pv qui ont largement servi à la rédaction de ce rapport annuel.

Au 31 décembre 2024, le Conseil de la Fondation Avenir Madagascar est composé ainsi :

Pierre PETIGNAT	Diesse (BE), président
Jean-Claude VERDON	Dompierre (FR), vice-président
Fabienne PARATTE	Les Breuleux (JU), secrétaire
Karen EARL-ERPELDING	Lutry (VD), membre
Bernard SCHINDLER	Diesse (BE), membre
Franz STADELMANN	Malters (LU), membre
Urs ZISWILER	Zurich (ZH), membre
Marc THIÉBAUD	Colombier (NE), membre
Claude BRAUN	Burgdorf (BE), membre
Jacques SEGALLA	Courroux (JU), membre
Romain PARATTE	Les Breuleux (JU), membre
Sylvain PLUMEY	Porrentruy (JU), membre
Louis MARCHAND	Tavannes (BE), membre
Maurane RIESEN	La Neuveville (BE), membre

et le représentant du siège de la FAM, Me Charles FRELÉCHOUX, notaire, Porrentruy, non membre de la Fondation.

(Ce rapport des activités de la FAM a été approuvé par le Conseil de la Fondation lors de sa séance du 6 mai 2025.)

Pour la Fondation Avenir Madagascar :

Le président : Pierre Petignat



La secrétaire : Fabienne Paratte

